

## Informations pratiques

### AGENDA 2010 DE LA COMMUNE

#### SEPTEMBRE 2010

- Mardi 21** : Séance du Conseil Municipal  
**Vendredi 24** : Journée internationale A PIED A L'ECOLE  
**Dimanche 26** : Votations populaires  
**Mardi 28** : AG des Ticoquins, 20h00, salle Colovracum

#### OCTOBRE 2010

- Jeudi 7** : Ramassage objets encombrants  
**Dimanche 10** : Marche de l'Espoir  
**Mardi 12** : Séance du Conseil Municipal, 20h30 présentation du budget 2011  
**Mercredi 13** : AG du Club des Jeudis de Ski Genthod-Bellevue, dès 20h00 à la salle des sociétés de Genthod

- Vendredi 15 et Samedi 16** : Troc d'automne organisé par l'APEB

- Mardi 19 et mercredi 20** : Commission des finances, 19h00  
**Mercredi 20** : Assemblée générale de l'APEB, 20h30

- Lundi 25 au Vendredi 29** : Vacances scolaires d'automne

#### NOVEMBRE 2010

- Vendredi 5** : Concert de l'Harmonie Genthod-Bellevue avec l'Harmonie de Thoiry, 20h30, salle communale

- Mardi 9** : Séance du CM, approbation budget 2010  
**Samedi 13** : concert «Tensing» organisé par le Club des Bellevistes, *Reporté au printemps*

- Samedi 27**  
**Vendredi 26** : Ouverture de la patinoire  
**Dimanche 28** : Marché de Noël des Artisans  
**Dimanche 28** : Votations populaires

#### DÉCEMBRE 2010

##### CALENDRIER DE L'AVEUT

- Vendredi 10** : Fête de l'Escalade, Ecole de Bellevue  
**Mardi 21** : Fête de Noël, Ecole de Bellevue  
**Vendredi 24 au Vendredi 7 janvier 2011** : Vacances scolaires de Noël et Nouvel An

### POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3164 habitants à fin août 2010.

### Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329  
 1293 Bellevue  
 Tél. 022 959 88 20  
 Fax 022 959 88 21  
 info@mairie-bellevue.ch  
 www.mairie-bellevue.ch

### Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Les vendredis: fermé

-  Administration communale
-  Sécurité
-  Culture et loisirs
-  Social – petite enfance
-  Technique – Bâtiments – Services extérieurs
-  Développement durable
-  Fondation communale
-  Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



# Commune de Bellevue

## République et Canton de Genève

Septembre 2010 – N° 11

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME



### Mot de la Mairie

Chers Bellevistes,

Cette année encore, Bellevue n'a connu les chaleurs estivales que peu de temps... J'espère néanmoins que vous avez passé des vacances joyeuses et reposantes!

Pour la seconde année consécutive, le Port-Gitana s'est vu animé par la buvette tenue par des jeunes de la commune. Objectif atteint pour ce petit coin de paradis: les plus jeunes ont fait des indigestions de glaces (ou de paninis) et les plus âgés ont pleinement profité de ce lieu de rencontre.

Des grèbes huppés ont déposé deux œufs dans le port et les poussins ont assuré le spectacle pendant quelques jours.

Les puces de canard ont fait quelques «victimes» en juillet, ce qui n'a pas empêché les habitants de fréquenter assidûment la plage Gitana.

Les mois de juillet et d'août n'ont pas été de tout repos pour le service des bâtiments et les employés de la mairie. En effet, l'ouverture d'une seizième classe de cours à l'école et l'aménagement des bureaux de M. Sommer, Directeur de l'établissement, et de sa nouvelle secrétaire ont demandé un important travail. De plus, la garderie autogérée des Ticoquins a été déplacée provisoirement dans la salle Colovracum.

Depuis la rentrée, vous aurez pu apprécier des plans des divers bâtiments scolaires, ainsi que la liste des instituteurs dans les vitrines prévues à cet effet. Nous espérons qu'ils permettront aux parents, surtout en ce début d'année, de mieux s'orienter dans ce qui est devenu avec le temps un complexe scolaire. Dans le même ordre d'idée, nous vous rendons attentif au fait que le sens de circulation dans le parking de la mairie a été modifié et que dorénavant l'entrée et la sortie se situe à côté du restaurant Kutchi.

L'administration communale s'est penchée pour sa part, sous la direction du Maire, sur la rédaction du rapport administratif et sur le «relookage» des publications de la commune.

Vous trouverez les détails des nouveaux aménagements communaux, notre nouveau logo et beaucoup d'informations complémentaires dans les pages que vous vous apprêtez à lire!

Pour finir, en cette rentrée des classes, l'association des restaurants scolaires a procédé à quelques changements que vous découvrirez dans ce journal et l'APEB (association des parents d'élèves de Bellevue) a décidé d'associer, avec l'aide de la commune, les Aînés à la journée «A pieds à l'école» du 24 septembre 2010.

Bonne rentrée et bonne lecture à tous!

Catherine DuPasquier  
Adjointe



## Administration communale

### DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 11 MAI 2010

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2009 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB)
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du tableau de répartition des frais 2009 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries)
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2009 du Groupement intercommunal du Bâtiment de la crèche (GIBC)
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2009 et les moyens de les couvrir
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire de F 53'148,60 destiné à couvrir le dépassement des coûts d'aménagement d'une place de jeux sur la parcelle n° 3841, sise au chemin de la Roselière
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2009
- A nommé le nouveau bureau du Conseil municipal 2010-2011. Il est constitué comme suit :  
Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ, Présidente  
Mme Valérie CARRILLO GRAF, Vice-présidente  
Mme Anne-Catherine HURNY, membre.

En fin de séance, Monsieur Raphaël PETITE a fait un discours de clôture sur l'année de sa présidence du Conseil municipal. Vous pouvez le découvrir sur le site de la commune de Bellevue, [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch).

### DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2010

En préambule, Madame Mylène SCHOPFER SANDOZ, nouvelle présidente du Conseil municipal, a ouvert cette 22<sup>ème</sup> séance et 1<sup>ère</sup> de cette dernière année de législature par un discours qui est à découvrir sur le site de la commune de Bellevue, [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch).

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A répondu négativement à la question suivante: «Faut-il construire une piscine olympique intercommunale sur la Rive-Droite du Lac?»
- A accepté à la majorité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 250'000.-- pour l'acquisition d'une balayeuse
- A accepté à la majorité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 81'500.-- pour l'acquisition d'un véhicule camionnette Multi lift
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 440'000.-- pour des travaux de renaturation du Nant des Limites dans le projet «La Tuilière»
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 600'000.-- pour des travaux du chemin des Marettes et des aménagements extérieurs dans le projet «La Tuilière»

- A accepté à la majorité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 280'000.-- pour des travaux nécessaires à la réalisation d'un parking provisoire dans le projet «La Tuilière»
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'annulation de la délibération concernant un crédit d'étude de F 175'000.-- destiné à l'étude de faisabilité de la construction d'un immeuble destiné à accueillir, sur les parcelles nos 3063 et 3532 de Bellevue, une crèche ainsi qu'un D2 pour personnes âgées
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de F 80'000.-- pour la réalisation d'un bâtiment destiné à accueillir une crèche intercommunale sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de F 60'000.-- pour la réalisation d'un schéma directeur des déplacements à pied et à vélo sur tout le territoire communal, et d'un plan directeur des chemins pour piétons de la commune de Bellevue
- A accepté à la majorité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 350'000.-- pour la transformation du chalet, propriété de la commune de Bellevue, sis parcelle no 2846 de la commune de Bellevue
- A accepté trois dossiers de naturalisations.

### DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 22 JUIN 2010

En prémice à cette séance, la présidente du Conseil municipal, Madame Mylène SCHOPFER SANDOZ a salué tout particulièrement la présence de M. Pierre STRÜBIN qui participait à sa dernière séance en tant que Conseiller municipal «C'est une grande perte au sein de notre Conseil municipal et de sa commune tant ses qualités humaines et professionnelles étaient appréciées de tout le monde»

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A renvoyé en commission Urbanisme et Environnement les projets suivants:
  - Projet de développement du Port Saladin, parcelle n° 1769 de la commune de Bellevue, sise route de Lausanne
  - Projet de réalisation d'un espace de détente «Gitana» sur la rive du Lac, parcelle n° 3386 de la commune de Bellevue, sise rte de Lausanne
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2009 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (fonctionnement)
- A accepté à l'unanimité la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2009 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (construction)
- A accepté à l'unanimité le report à une prochaine séance du Conseil municipal les points suivants:
  - Délibération relative à l'approbation du nouveau protocole d'accord (complète celui signé le 22 mai 2002 et annule et remplace celui signé le 10 mars 2006) entre la commune de Bellevue et la FLB concernant la participation de la commune à l'aménagement du parking et du site de «La Tuilière»
  - Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 1'200'000, -- pour une participation au financement des travaux du 2<sup>ème</sup> sous-sol du parking définitif prévu dans le projet «La Tuilière» de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB)
- A accepté à la majorité la résolution du Maire relative à la proposition de l'Etat-major du Corps de sapeurs-pompiers de la

## Administration communale

compagnie de Bellevue d'accepter de nommer au grade de capitaine, en qualité de commandant du Corps de sapeurs-pompiers, le lieutenant Jimmy LOUP.

- A accepté à l'unanimité la motion suivante: «Motion pour une analyse et une planification détaillées des besoins en locaux scolaires et apparentés»
- A dignement remercié Monsieur Pierre STRÜBIN pour toutes les années qu'il a consacrées à sa commune.

### LA COMMUNE DE BELLEVUE À UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



Le logo, c'est une représentation graphique qui sert à identifier de manière unique et immédiate une société, une institution ou toute sorte d'organisation. Certes, Bellevue possède un écusson qui remplit une fonction similaire... mais la commune évolue avec son temps et a fait le choix d'améliorer sa communication et de se moderniser par le remaniement de son «identité visuelle».

Au début de l'année, la mairie a fait appel à un graphiste auquel elle a confié la lourde tâche de revoir toute sa papeterie et de créer un logo. Le graphiste et la mairie avaient à cœur de conserver l'identité communale, représentée jusqu'à aujourd'hui par son blason adopté le 21 novembre 1924 par le Conseil municipal, soit trois aiglettes noires sur fond or. Cet écusson, ce sont au commencement les armoiries de la puissante famille Tavel qui possédait un château construit au XIV<sup>e</sup> siècle au Vengeron. Elles se lisent «D'or à trois aiglettes de sable armées, becquées et lampassées de gueule».

Plusieurs propositions ont été faites à la commune. L'emblème qui a été choisi représente la décomposition du mouvement des aigles sur la ligne du temps. Il symbolise une avancée, une marche vers l'avant, une progression. Autant de valeurs que la commune se doit de prôner. Le choix de la typographie est basé sur un habile mélange de douceur et de modernité dont tout l'aspect visuel de la communication communale se verra désormais paré.

Ce remaniement graphique sera également accompagné par un nouveau site internet. Celui qui est utilisé actuellement est obsolète et ne permet pas une navigation aisée. La commune travaille en ce moment avec une société informatique et compte vous offrir, avant la fin de l'année, une interface d'information et de communication de grande qualité.

### PERSONNEL COMMUNAL

Ça y est, après des jours, des mois de stress non dissimulés, ils sont arrivés en ce début du mois de juillet... ces résultats tant attendus. Mademoiselle **Nawel Djilani**, apprentie à la mairie depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, a obtenu son certificat fédéral d'employée de commerce, ce précieux sésame qui va lui permettre de débiter une belle carrière professionnelle. Par ce petit message, les autorités et le personnel communal tiennent à la féliciter pour cette réussite, pour les efforts fournis et lui font part de leur grande satisfaction.



Après Monsieur Grégory Veuthey et Mademoiselle Ludivine Buquet, Mademoiselle Djilani est la troisième apprentie de la commune à réussir ses examens. Il n'y avait donc aucune raison pour ne pas renouveler l'opération et après avoir consulté une centaine de dossiers, notre choix s'est porté sur Monsieur **Valentin Aigroz** qui réside à Bellevue. Il commencera son apprentissage



d'employé de commerce «administration» le 30 août prochain et sera notamment suivi par Madame D'Alfonso, employée communale, qui vient de terminer une formation de maître d'apprentissage. Nous nous réjouissons de cette future collaboration et nous nous préparons à l'accueillir dans les meilleures conditions.

### PRÉSENTATION DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mission du service du développement durable est de prendre en compte les besoins des générations présentes en tentant d'anticiper ceux des générations futures et ce, du point de vue environnemental, social et économique.

Ainsi, en collaboration avec le Comité de pilotage et le Groupe du développement durable, entités politiques, le service du développement durable communal met en application des mesures pratiques liées à l'amélioration du quotidien des bellevistes. Ces dispositions sont diverses, elles comprennent aussi bien la mise en place du tri sélectif du verre et du papier sur la commune que les subventions à l'achat d'un vélo électrique par un communier,...

Le dossier le plus important du service du développement durable reste celui du maintien du label «Cité de l'Énergie». La mairie s'engage à suivre un catalogue de mesures liées au développement durable qu'elle a mis en place pour une période donnée. Tous les quatre ans, la commune est soumise à un audit afin que soient vérifiées les actions entreprises et les résultats obtenus.

### Présentation du Personnel

Mme Enrica D'Alfonso, est employée par la commune de Bellevue à 100% depuis janvier 2010. Elle consacre environ 50% de son temps au développement durable, et partage le reste entre plusieurs tâches et responsabilités annexes.



«Appréhender l'évolution de la commune sous l'angle du développement durable est un travail varié et passionnant. De plus, collaborer avec les autorités politiques permet de confronter plusieurs visions et enrichit les réflexions communes. Il s'agit d'une responsabilité épanouissante.»

### MAIL TECHNIQUE

Afin de mieux répondre à vos attentes, vous pouvez désormais contacter la commune selon la teneur de vos questions.

Le service technique reçoit dès à présent vos demandes, questions, commentaires, plaintes et suggestions à l'adresse: [technique@mairie-bellevue.ch](mailto:technique@mairie-bellevue.ch)

Et ce, concernant :

- Les locations de tables et de bancs
- Les locations de salles
- Les services des bâtiments et des espaces extérieurs
- Les travaux sur la commune
- Les autorisations de construire
- Et tout autre thème lié au service technique

Pour tout autre renseignement, vous pouvez continuer à écrire à l'adresse : [info@mairie-bellevue.ch](mailto:info@mairie-bellevue.ch)

## Social – petite enfance

### ÉCOLE DE BELLEVUE - EFFECTIF SCOLAIRE

Pour la rentrée scolaire 2010-2011, 313 élèves sont inscrits à l'école de Bellevue. Pour que l'enseignement se fasse dans les meilleures conditions possibles, une 16<sup>ème</sup> classe a été ouverte. Cette année, nous sommes heureux d'accueillir Mme Sarah Berney, ainsi que Mme Michèle Vernex, toutes deux enseignantes, M. Laurent Dovat, maître d'éducation physique, et Mme Claudine Buhmann, maître de musique. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir à Bellevue. Nous remercions M. Pierre Borel, maître d'éducation physique, qui après plus de 25 ans d'enseignement est parti pour une retraite sportive. Nous remercions également Mesdames Dominique Boeschel, Mai-Lan Dupont, Nabila Schwab Oblak et Audrey Mouton qui ont quitté l'école de Bellevue pour rejoindre d'autres établissements ou d'autres voies, et leur adressons tous nos vœux de réussite et de bonheur pour la suite.



### PROMOTIONS

Le vendredi 2 juillet dernier, les enfants sont venus à l'école, une dernière fois avant les grandes vacances scolaires. Fini les devoirs, fini les activités sportives et autres, fêtons comme il se doit les Promotions scolaires 2010. Au programme jeux, détente, bonne humeur et grande chaleur. La fête a débuté par un magnifique cortège coloré de belles décorations que les élèves avaient préparées avec l'aide de leur enseignant. Parti du chemin de la Mojonne, les écoliers ont sillonné les rues de la commune, menés par M. Pachoud, ancien dragon, et de sa monture quelque peu farouche, suivi par des cornemuseurs, pour ensuite arriver dans le préau de l'école.



Quelques rafraîchissements plus tard, le spectacle est lancé par Mme DuPasquier, Adjointe, et M. Sommer, Directeur d'Etablissement, puis nous voilà menés dans un spectacle digne de l'école du cirque sur des airs entraînants offerts par les élèves.

Le soleil couchant, nous pensons ensuite à nous restaurer un peu, alors que les enfants partent à l'assaut des trampolines, chaises volantes, châteaux gonflables, et sur la piste de danse du DJ.

La soirée s'est poursuivie avec les Top Five qui nous ont fait danser jusqu'au petit matin.

Cette manifestation a eu lieu grâce à l'aide précieuse des enseignants et des élèves de l'école de Bellevue, des sapeurs-pompiers, du Club des Bellevistes, de l'APEB, des Jardins familiaux et du personnel communal. Un immense merci à vous tous!

### CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES

La commune de Bellevue a remis un prix de CHF 250.- pour récompenser les élèves bellevistes ayant obtenu une moyenne générale supérieure à 4.8 à leur maturité.

Nous adressons nos vives félicitations à :

David RODRIGUES du CEC André-Chavannes  
Adelina FREITAS GAGO du Collège Sismondi,

et leur souhaitons tous nos vœux de réussite pour leur future carrière professionnelle.

### LE RESTAURANT SCOLAIRE DE BELLEVUE INNOVE

Bonne nouvelle pour les enfants fréquentant le Restaurant Scolaire: la qualité et le goût des repas servis seront encore améliorés!

En effet, après avoir testé 3 fournisseurs au cours des derniers mois d'école, le choix des enfants s'est porté sur le Restaurateur de la DSR.

L'enthousiasme de nos petits clients pour la variété et le goût des menus proposés par ce nouveau traiteur, nous a fait prendre la décision de collaborer avec lui dès la rentrée scolaire, tout en conservant le label fourchette verte pour garantir l'équilibre des menus proposés. Nous espérons ainsi satisfaire les enfants, tout comme leurs parents.

L'équipe du Restaurant Scolaire est prête à recevoir les enfants pour la saison 2010/2011.

*Le comité du Restaurant Scolaire de Bellevue*

## Social – petite enfance

### C'EST LA FÊTE AU GIAP

**Le 5 juin dernier, le GIAP, Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire nous a ouvert ses portes.**

Les communes de Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy et Bellevue se sont retrouvées dans la salle communale de Collex-Bossy afin de permettre entre autres de créer ou consolider des liens autour du parascolaire et des enfants. Pour l'occasion, toutes les équipes avaient confectionné de magnifiques bricolages hauts en couleurs, sur le thème des saisons et du développement durable.

Ce fut également une belle occasion de faire plus ample connaissance avec les animatrices et animateurs qui prennent soin des enfants après le temps scolaire.

**Bravo à toute l'équipe du GIAP pour tout le travail fourni à la réussite de cette fête thématique !**



L' A P E B

### L'AUTOMNE DE L'APEB,

Chers parents,

Le comité de l'association des parents d'élèves de Bellevue est heureuse d'annoncer un automne bien rempli pour l'APEB, en effet;

#### Les aînés sur le chemin de l'école!

- Le 24 septembre aura lieu la désormais traditionnelle «Journée internationale, à pied à l'école» à laquelle vous êtes tous conviés, le programme sera distribué aux enfants à l'école. Cette année nous plaçons cette journée sous le signe de la convivialité et de l'intergénérationnel. En effet, nous serions très heureux que les aînés de la commune se joignent à notre cortège. Nous les inviterons personnellement pour les voir nombreux.

#### Semaine de la pomme:

- Du 4 au 8 octobre aura lieu la semaine de la pomme. Comme chaque année, les enfants recevront des pommes à chaque récréation! Cette année nous ambitionnons d'en faire plus; visite de verger, cueillette de pommes, recette de

cuisine, histoire de la pomme. Nous saisisons l'occasion d'en savoir plus sur ce fruit et aussi de parler d'équilibre alimentaire et de proximité des aliments.

#### Troc de Bellevue

- Les 15 et 16 octobre aura lieu notre Troc d'automne.

#### Assemblée générale de l'APEB

- Le 20 octobre, nous vous invitons à notre assemblée générale.

#### Escalade

- Nous serons présentes aussi pour préparer notre fameuse soupe de l'escalade à l'école au mois de décembre.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux à ces occasions.

Les coups de mains en tout genre sont bienvenus, si vous êtes intéressés à rejoindre notre comité, n'hésitez pas !

Nous restons aussi à votre écoute pour toutes demandes concernant la scolarité de vos enfants.

Et n'oubliez pas le Pédibus, les enfants peuvent y être inscrits à tout moment et nous sommes toujours à la recherche de parents conducteurs.

Vous pouvez nous contacter via le mail:

[ape-bellevue@gapp.ch](mailto:ape-bellevue@gapp.ch)



## Technique – Bâtiments – Services extérieurs

### TRAVAUX EFFECTUES À L'ÉCOLE

La période estivale correspond généralement à une période de «rafraichissement» pour les bâtiments scolaires. En effet, avec l'ouverture d'une 16<sup>ème</sup> classe et l'arrivée d'une secrétaire rattachée au Directeur de l'établissement scolaire de Bellevue, quelques aménagements et réfections ont été faits.

Deux bureaux ont été créés au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Mollies et une nouvelle classe a été aménagée au rez inférieur du bâtiment Menuiserie.

Divers travaux d'entretien et de confort ont été également effectués tels que :

- la peinture des façades du bâtiment Menuiserie,
- l'installation d'une cloison isolée phoniquement entre la salle de rythmique et la salle des travaux manuels,
- l'installation d'un système d'aération mécanique dans la salle de judo,
- l'installation d'un nouveau comptoir frigorifique à boissons au foyer,



- l'installation d'une hotte de ventilation supplémentaire dans la cuisine du foyer,
- diverses réfections de peinture,
- le remplacement des panneaux de basket et des filets de buts du terrain de foot.

Mais le «chantier» le plus délicat concerne les bâtiments scolaires. Il s'agit de celui de l'automatisation des accès à ces derniers.

En effet, un système électronique a été installé sur toutes les portes d'accès des écoles (Gitana, Menuiserie et Mollies) ainsi qu'aux entrées de la salle communale et du foyer. Dès lors, les portes seront automatiquement ouvertes et fermées à des heures définies. Les utilisateurs seront pourvus de badges personnels configurés leur permettant d'accéder aux locaux en dehors des heures d'ouverture selon des horaires prédéfinis en fonction de leurs activités au sein des bâtiments.

### PARKING MAIRIE

Comme mentionné dans notre numéro du mois de juin 2010, l'ouverture du chantier «la Tuilière» a nécessité la mise en place d'aménagements «provisoires», pour une durée de deux ans minimum. L'entrée et la sortie du parking public de la mairie se situent dorénavant sur la route de Lausanne, au niveau du restaurant Kutchi.

Vous y trouverez toujours une place de parking pour les per-

sonnes à mobilité réduite, une autre pour le véhicule Mobility et une troisième pour les véhicules de livraison.

Un parking provisoire a également été aménagé. Ce dernier est réservé aux locataires des immeubles de la route de Lausanne et au personnel communal et est accessible par le chemin de la Menuiserie, à côté du local des sociétés (local de vote).

La commune vous remercie de votre compréhension.

### PETITS CONSEILS DE NOS JARDINIERS



**Octobre:** Début des plantations des plantes biennuelles ainsi que des plantes à bulbes: Pensées, Myosotis, Pâquerettes, Cheiranthus, Tulipes, Muscaris, Perce-neiges, Narcisses. Pensez également à rentrer les Rhizomes de Canna et les Dahlias.

**Novembre / Décembre:** Les feuilles des arbres sont tombées et tombent encore... Nous préconisons leur utilisation en tant qu'humus à la base des végétaux. Cette matière organique en décomposition est à la fois une protection naturelle pour l'hiver et une possibilité d'alimenter notre compost pour créer un bon terreau.



## Technique – Bâtiments – Services extérieurs

### TAILLE, ÉLAGAGE ET ABATTAGE DES ARBRES :

L'été s'éloigne pour laisser sa place à l'automne, saison à laquelle la nature s'endort petite à petit et se prépare à affronter les grands froids de l'hiver.

C'est le moment de vous soucier de l'état sanitaire des arbres implantés sur votre parcelle afin d'éviter les chutes de branches voire d'arbres entiers pouvant entraîner de graves conséquences.

Nous vous recommandons de prendre contact dès maintenant avec des entreprises spécialisées afin d'obtenir les conseils et devis de professionnels sur le type d'intervention à effectuer et pouvoir exécuter les travaux avant le retour du printemps.



Nous profitons de vous rappeler que l'élagage ainsi que l'abattage d'arbres est soumis à l'autorisation du Département de l'Intérieur et de la Mobilité dont voici l'adresse internet à laquelle vous trouverez le formulaire de requête: <http://www.ge.ch/autorisations-construire/>

Nous vous remercions également de contacter le service technique de la Mairie par e-mail à l'adresse suivante: [technique@mairie-bellevue.ch](mailto:technique@mairie-bellevue.ch) ou par téléphone au 022 959 88 24 afin de le tenir informé de la date d'intervention (élagage et/ou abattage).

Nous vous souhaitons un automne riche en couleurs!

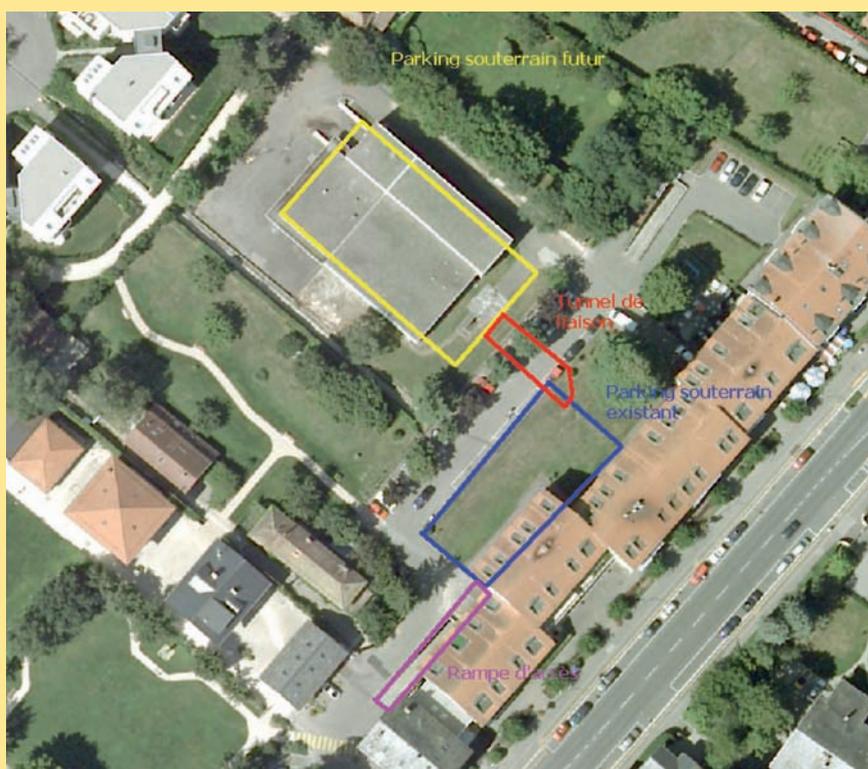
### CHANTIER DE LA TUILLIÈRE

Les travaux de démolition de la sous-station SIG, sise au chemin des Marettes, ont commencé début août dernier. Ils ont avancé rapidement, pour ne laisser, à fin août, qu'un tas de béton en petits morceaux.

Les ouvriers, après avoir trié les débris du chantier, s'attaqueront à la démolition des sous-sols du bâtiment.

Une fois cette opération terminée, les gravats seront concassés et mis au fond du sous-sol de l'ancienne bâtisse afin d'effectuer un remblayage partiel sur lequel sera «posé» le radié du parking souterrain des nouvelles constructions.

Parallèlement à cela, la construction du tunnel de liaison (rouge), entre le parking souterrain existant (bleu) et le parking souterrain futur (jaune), ainsi que la démolition de la rampe d'accès (rose) de ce dernier ont débuté. En effet, la rampe actuelle est démolie pour être reconstruite avec deux pistes de roulement.



## Développement durable

### BELLEVUE OBTIENT À NOUVEAU LE LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE

Au mois d'avril 2010, un auditeur est venu à Bellevue afin de reprendre point par point le catalogue des actions menées par la commune depuis sa première obtention du label Cité de l'Énergie. A la suite de ce processus, le 17 juin 2010, la commission du label Cité de l'énergie, en collaboration avec SuisseEnergie a décidé d'octroyer pour la seconde fois le label à notre commune, laquelle obtient 56% de la totalité des points attribués, contre 51.5% lors du premier audit, en 2006.

#### Qu'est-ce qu'une Cité de l'Énergie?

**Que font les communes suisses pour protéger le climat et les ressources de la planète? En participant au programme SuisseEnergie pour les communes, elles mettent en œuvre une large panoplie d'actions en matière d'énergie, de trafic et d'environnement. Résultat: les 215 villes, communes ou régions labellisées Cité de l'énergie regroupent plus de quatre millions d'habitants.**

Après l'échec du sommet de Copenhague en décembre dernier, l'espoir semble désormais se reporter au niveau inférieur, celui des villes et des régions. Autrement dit, comme l'écrit le quotidien Le Monde, «ce que ni la gouvernance mondiale ni les gouvernements ne veulent, les collectivités locales le peuvent». En effet, ces 20 dernières années, ce sont les autorités locales qui ont été le plus souvent à l'origine des initiatives les plus novatrices, porteuses de solutions de long terme: construction à basse énergie, quartiers sans voitures, modes doux de déplacement et développement des transports publics, intégration d'énergies renouvelables. Depuis 20 ans, un outil permet d'évaluer les communes sur ces champs d'action: le label Cité de l'énergie. Il a été adapté et adopté à l'échelle européenne sous l'appellation de l'European Energy Award.

Ce label n'est donc pas un prix comme les autres, c'est un processus, une démarche volontaire sur la durée et une méthode pour piloter la politique énergétique du territoire. Le label évalue les villes, les communes et les régions sur les actions qu'elles conduisent dans le cadre de leurs compétences propres. On le gagne lorsqu'on a réalisé 50% des objectifs de politique énergétique. Et il est remis en jeu tous les quatre ans. N'importe quelle collectivité locale peut s'engager dans le processus: elle sera accompagnée dans cette démarche par SuisseEnergie pour les communes, le programme de la Confédération pour les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables dans les collectivités publiques.

Ce programme apporte à la Suisse de réels avantages: l'année dernière dans les Cités de l'énergie, 380 millions de kWh de combustibles et de carburants ainsi que 90 millions de kWh d'électricité ont été économisés, ce qui correspond aux besoins d'une ville de taille moyenne et équivaut à 97'000 tonnes de CO<sup>2</sup> épargnées. Les Cités de l'énergie génèrent chaque année plus de 60 millions de francs d'investissements et environ 250 places de travail dans la promotion d'un mode de vie plus durable.

Aujourd'hui, on compte 215 Cités de l'énergie, dont 40 en Suisse romande. Elles regroupent plus de 40% de la population. Grâce à la Ville de Genève qui s'est vue décerner le label en 2009, toutes les grandes villes de Suisse sont Cités de l'énergie.

Matthieu Chenal

chargé de communication de SuisseEnergie pour les communes  
www.citedelenergie.ch

### TRI SÉLECTIF DU VERRE ET DU PAPIER SUR LA COMMUNE DE BELLEVUE

Des containers pour le tri du papier/carton et du verre sont installés depuis longtemps sur le territoire belleviste. Malheureusement, quelques levées de ces matières sélectives sont encore trop souvent refusées à cause des polluants s'y trouvant: sac plastiques, PET, etc., ce qui oblige notre transporteur de déchets à faire incinérer l'entier de la cargaison.

Pour pallier à ce problème et comme vous l'avez peut-être déjà constaté, la commune a entamé une refonte de son parc de containers de tri sélectif. Certains quartiers ont ainsi vu émerger de nouveaux containers plastiques ayant pour but d'améliorer la qualité et la quantité de verre (containers bleus) et de papier/carton (containers gris) triés sur notre commune. Après une phase expérimentale, nous avons procédé à leur installation quasi complète durant la période estivale. Le nombre de containers a ainsi triplé sur notre territoire.

Ces containers sont propriété de la commune, tout un chacun peut y déposer les matières concernées. C'est pourquoi la mention «container public» y est apposée.

Nous profitons également de cet article pour vous joindre les dates des levées restantes pour l'année aussi bien pour le verre et le papier/carton que pour les ordures ménagères et les déchets encombrants. Nous vous rappelons que ces derniers ne doivent être déposés que la veille de leur levée de manière à ne pas entraver la circulation.

Verre :	16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2010
Papier/carton :	23 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 23 décembre 2010
Encombrants :	7 octobre 2010

L'ESREC, situé au chemin des Chanâts, est également à disposition des particuliers selon les horaires suivants:

lundi - vendredi	14h30 - 19h30
samedi	9h30 - 17h00
dimanche et jours fériés	fermé

Mettant tout en œuvre pour améliorer cet enjeu majeur qu'est la gestion des déchets, nous vous remercions de votre contribution et restons à votre disposition pour toute question, suggestion ou remarque.

### 100% SIG VITALE VERT POUR VOS BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune de Bellevue s'engage pour le développement des énergies renouvelables. Elle produit elle-même de l'énergie solaire par le biais des tuiles photovoltaïques installées sur le toit de l'école et a choisi SIG Vitale Vert pour tous ses bâtiments communaux. Ainsi, la commune a opté pour l'énergie électrique la plus écologique.

Cette énergie est composée d'énergie hydraulique écologique et de nouvelles énergies renouvelables provenant d'installations photovoltaïques et de la biomasse. Son origine est suisse, une partie est produite par SIG à Genève et elle est certifiée naturemade star, label suisse qui garantit la provenance de l'énergie et la qualité de sa production selon les critères écologiques les plus exigeants d'Europe. Du fait de sa très bonne performance environnementale, cette énergie contribue à la réduction des émissions de CO<sup>2</sup>. Elle permet également de sou-

## Développement durable

tenir le développement de nouvelles installations photovoltaïques sur le canton de Genève.

Finalement, le choix de SIG Vitale Vert permet d'alimenter deux fonds (1ct par kWh est reversé à chacun de ces fonds), l'un destiné à la revalorisation écologique autour des centrales de production (par exemple, la renaturation de plusieurs berges du Rhône) et l'autre à la recherche dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables.



### LES ACTIONS MENÉES PAR LA COMMUNE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nombreuses sont les mesures prises par la commune de Bellevue dans le cadre de sa politique de développement durable. Ces diverses réalisations, en plus d'améliorer le quotidien des bellevistes et de prendre soin de l'environnement, permettent à la commune de maintenir son label «Cité de l'énergie». Les actions du développement durable se déclinent par thèmes couvrant les trois pôles suivants: l'environnement, le social et l'économie. Ces thèmes sont: l'aménagement du territoire et les bâtiments communaux; l'énergie et la gestion des déchets; la mobilité; l'environnement naturel et la biodiversité; l'intégration sociale et la solidarité; la culture, le sport et les loisirs; la gestion des ressources et des investissements; les achats équitables et responsables.

Pour votre information, voici un florilège de quelques actions récemment menées à bien par la commune: Les fenêtres de divers bâtiments communaux (salle Colovracum, mairie) ont été remplacées afin d'assurer une meilleure isolation et ainsi réaliser d'importantes économies d'énergie. L'éclairage du parking Gitana a été amélioré; des ampoules basse consommation ont été installées avec un système de détecteur de présence, c'est-à-dire que les néons augmentent leur intensité lumineuse en fonction du mouvement et se mettent en «veille» (sans pour autant s'éteindre) lorsque personne n'approche. Pour les manifestations publiques, la commune a mis en place un système efficace de tri sélectif ainsi que l'usage exclusif de vaisselle recyclable. En ce qui concerne la mobilité, une voiture «Mobility» est à la disposition de chacun dans le parking de la mairie et la commune a fait la récente acquisition d'un véhicule électrique pour le service des espaces extérieurs, «le Goupil», ainsi que d'un vélo électrique pour ses employés de l'administration... De nombreuses autres démarches ont été initiées ou déjà réalisées par la commune. Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre service du développement durable.

### ACHATS RESPONSABLES: DE LA VOLONTÉ À LA MISE EN PRATIQUE

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises privées et administrations publiques choisissent d'évoluer selon une approche durable et responsable. Pour cela, elles intègrent à leur cahier des charges des actions concrètes dans le secteur des achats. Pourtant, il a été longtemps difficile de le faire efficacement. Un exemple concret est celui de la mention ajoutée à nombre d'appels d'offres de ces dernières, soit «Le produit doit répondre aux exigences du développement durable» ou «La prestation doit être écologique». Malgré cet effort, le client n'avait pas la possibilité de vérifier le respect de ce souhait.

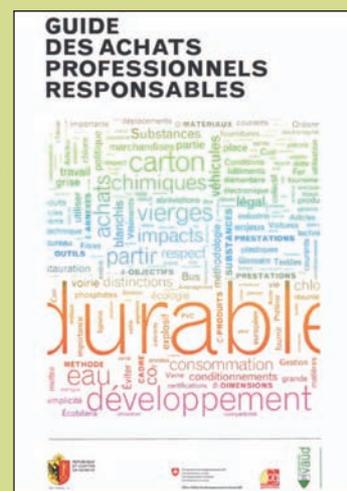
Sur mandat du Canton de Genève et avec la collaboration de l'Association des communes genevoises et du Canton de Vaud, ecoLive a rédigé un important **Guide des Achats professionnels responsables**, disponible sous la forme d'un classeur de 350 pages ou gratuitement à l'adresse [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch). Ce document offre de nombreuses pistes concrètes pour les acheteurs, leur permettant ainsi de sélectionner des produits et des prestations présentant véritablement des caractéristiques durables. Il fournit aussi de nombreuses pistes pour intégrer une démarche générale d'achat responsable au sein d'un organisme public ou d'une entreprise, quelle que soit sa taille.

Pour de nombreux domaines d'achats - du mobilier aux véhicules, en passant par les prestations hôtelières, la gestion technique et l'entretien des bâtiments ou encore le papier et le matériel de bureau - des explications sur les principales problématiques à prendre en compte ainsi que les principaux critères à incorporer dans les appels d'offres sont fournis. De plus, les moyens de preuves tels que labels, certifications ou autres, sont indiqués, permettant ainsi d'augmenter la fiabilité des réponses des fournisseurs.

Différentes fiches présentent aussi les aspects écologiques et sanitaires concernant les matériaux et les processus de fabrication. Ecobilans, emballages ou encore modes de transport ou durée de vie: de nombreux points sont abordés. Bien entendu, la problématique sociale est aussi traitée, afin de permettre aux acheteurs d'éviter les écueils propres aux modes de production inconvenants ou inacceptables pour les travailleurs.

Un important glossaire complète l'ouvrage, facilitant ainsi la compréhension des fiches qui font souvent appel à des substances chimiques ou à des termes techniques que l'on retrouve souvent lorsqu'on effectue des achats.

ecoLive offre par ailleurs diverses prestations complémentaires d'appui concernant les achats responsables, des formations ainsi qu'un service de helpdesk. Grâce aux instruments qu'il a développés, notre bureau peut ainsi effectuer l'évaluation écologique complète de différentes offres facilitant ainsi grandement le travail des acheteurs.



Olivier Brüggimann, ecoLive

ecoLive, bureau de conseil et de formation en écologie et développement durable pour les entreprises et les administrations est situé sur la Commune de Bellevue, à Colovrex.



## UN GESTE POUR NOTRE PLANÈTE



### REDUCTEURS DE DEBIT D'EAU

Il existe des solutions peu onéreuses pour économiser cette eau devenue si précieuse pour notre planète. Vous pouvez remplacer votre pomme de douche classique consommant environ 12 à 20 litres minute par des douches économiques réduisant jusqu'à 6l minutes tout en gardant la même puissance! Il suffit simplement d'installer un réducteur de débit d'eau.

Cet embout est également très utile sur les robinets de la cuisine, de la salle de bains, et des WC. Mais comment cela fonctionne-t-il? La quantité d'eau est réduite et compensée par l'air, ce qui permet de garder la même pression. Et plus scientifiquement: par un effet physique, l'effet Venturi, qui se crée quand l'eau traverse la douchette en créant une dépression au niveau des orifices dans lesquels s'engouffre l'air à la place de l'eau. Avec ce type de douchette, l'eau est accélérée et comme le débit total eau + air n'est pas diminué, la sensation est au moins aussi bonne.

L'installation prend moins de 5 minutes, elle vous fera faire 50% d'économie d'eau et d'importantes économies d'énergie!

Vous êtes-vous déjà demandé ce que débite un robinet en 1 minute? 10 à 12 litres / minute.

#### Rappelons quelques faits :

- Un robinet qui fuit, d'une goutte par seconde, c'est 200 à 500L d'eau gaspillée chaque jour.
- Il faut 15 000 litres d'eau pour produire 1 seul kilo de viande;
- Pour produire une tonne de blé, il faut en moyenne 1 000 m<sup>3</sup> d'eau soit l'équivalent d'un million de bouteilles.

Source: consoglobe.com

## Culture et loisirs

### FILM DOCUMENTAIRE PRÉSENTÉ PAR PIERRE DUBOIS BRÉSIL-VÉNÉZUELA-CARAÏBES

*Pierre DUBOIS est membre de la "Société des Explorateurs", de la "Société Suisse des Américanistes" et de la "Société de Géographie de Genève". Depuis un quart de siècle, il sillonne le monde à la recherche des beautés naturelles de notre terre et des peuples ayant une identité culturelle spécifique, principalement en Amérique du Sud et en Afrique de l'Est. Il œuvre dans la voie de l'indigénisme, du grand reportage et du film documentaire. Nous aurons le plaisir de l'accueillir pour la projection de son nouveau film le :*

**MERCREDI 13 OCTOBRE à 20H00  
DANS LA SALLE COMMUNALE DE BELLEVUE**

Le BRÉSIL, géant parmi les géants, le VENEZUELA, une force de la nature, les CARAÏBES, un paradis sur terre: trois lieux d'exception évocateurs de beauté, de passion et d'aventure qui ont incité Pierre DUBOIS, spécialiste de l'Amérique du Sud, à entreprendre une expédition de 10'000 km, du sud du Brésil au nord du Venezuela, à travers les plus beaux sites de ces joyaux de l'Amérique latine.

En remontant les fleuves et le temps sur les traces des conquistadores et des femmes guerrières amazones. A Rio, ville de tous les bonheurs. Aux chutes d'Iguaçu, le site du grandiose. Dans le Pantanal, où les animaux sont les artistes du film. Sur les rios Guaporé, Mamoré, Madeira et à Manaus, hauts lieux du caoutchouc. A Parintins, où la fête est aussi folle qu'au carnaval. Dans l'Amazonie profonde, avec les Indiens Yanomami, aux confins de l'Amazone et de l'Orénoque. Au Salto Angel, la plus haute cataracte du monde et dans les Tepuys, le "Monde Perdu" de Conan Doyle. Dans la cordillère des Andes, à l'ascension du Pico Bolivar et dans les Caraïbes, sur des îles de rêve. Une grande aventure vécue.



## Culture et loisirs

### MARCHE DE L'ESPOIR

La 19<sup>ème</sup> édition de la Marche de l'Espoir organisée par Terre



des Hommes aura lieu le dimanche 10 octobre 2010 de 11h00 à 17h30. Cette année les fonds collectés seront destinés à l'ensemble des enfants et familles défavorisés soutenus par Terre des Hommes.



La commune de Bellevue vous encourage vivement à participer à cette belle manifestation, qui promet un peu de sport (chacun parcourt les kilomètres qu'il désire), de la bonne humeur, un lâcher de ballons à 11h00 sur le Quai du Mont-Blanc, des animations pour enfants, musique et spécialités culinaires de divers pays du monde.

La commune s'associe à cette manifestation en versant pour chaque enfant belleviste inscrit CHF 1.- par km parcouru. Venez nombreux !

### 17<sup>ÈME</sup> CHAMPIONNAT D'ÉCHECS – SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010

La Fédération genevoise d'Échecs organise avec le soutien du Service des Loisirs de la jeunesse du DIP, le 17<sup>ème</sup> championnat genevois interscolaire d'échecs, le samedi 20 novembre au centre sportif de la Queue d'Arve.

Ce tournoi, organisé en 6 catégories, est ouvert à tous les écoliers, élèves, apprentis et étudiants universitaires ou HES. Les inscriptions, de même que le règlement de la finance d'inscription, s'effectuent le jour même sur place de 09h30 à 12h15. Nombre limité de participants.

### SANT«E»SCALADE

Le 4 décembre prochain, la course de l'Escalade animera les ruelles de la Vieille-Ville pour la 33<sup>ème</sup> fois.

Au fil des ans le comité s'est rendu compte qu'il pouvait jouer un rôle plus actif en faveur du bien-être de la population et élargir ses activités. D'abord avec les entraînements en commun ouverts à tous ayant lieu les sept dimanches précédant l'évènement dans les quatre coins du canton; ensuite avec les entraînements pour seniors +60 ans, puis, plus récemment, avec le programme sant«e»scalade, dédié aux enfants de 6 à 12 ans, dans le but de promouvoir une alimentation saine et équilibrée et combattre la sédentarité.

Depuis 2007, des entraînements spécifiques pour débutants ont été mis sur pied. Ces séances ont commencé le samedi 17 juillet dernier, et se dérouleront tous les samedis au Centre sportif de Vessy à 10h00. Elles sont animées par des spécialistes de la physiologie du sport et sont totalement gratuites.

N'hésitez pas à rejoindre un de ses groupes, le sport c'est la santé!

### LA BUVETTE GITANA

La buvette Gitana qui est tenue par Marine Cabezas a fait son retour le samedi 19 juin. L'occasion, cette année encore, de boire une boisson bien fraîche, manger une glace et profiter d'une belle vue à l'ombre de ses parasols.



Tout au long de la Coupe du Monde on pouvait aller regarder les matchs à la buvette où était installé un téléviseur. Ce fut une grande réussite, puisque à chaque rencontre, la

buvette affichait complet! Une soirée foot à la buvette c'était: le match, une bière, du ping-pong à la mi-temps et quelques éclats de voix quand il y avait un but.

Il y a cinq personnes qui travaillent pour la buvette, dont trois nouvelles recrues: Marine Cabezas, Loana Sanchez et Julie Favre, mais aussi deux anciens; Fabien Cabezas et Yves Burri. Ils se sont répartis les tâches comme ceci: un pour l'administration, un pour les achats et les autres pour le service. Ils sont tous très contents d'y travailler, et ravis du succès grandissant de cette buvette.

La mairie est ravie d'avoir pu contribuer à l'ouverture de la buvette une année supplémentaire et remercie ces cinq jeunes de donner de leur temps pour améliorer le quotidien des bellevistes.

Viret Sophie

### 800 ÉLÈVES GENEVOIS DÉCOUVRENT LA COURSE D'ORIENTATION BELLEVUE PARTICIPE LE 22 JUIN 2010

Le mardi 22 juin les classes de Mesdames Maud Guignard, Mireille Blaser, Dominique Favre, Mélanie Kleinstein, et Brigitte Rochaix ont participé à une course d'orientation. Mais en quoi cela consiste-t-il?

La course d'orientation joint la course à pied au sens de l'orientation ; carte et boussole à la main, on court de poste en poste. Pour l'élève, le défi est donc tout autant physique qu'intellectuel. Ce projet scolaire de course d'orientation sCOOL permet aux élèves des écoles genevoises de découvrir un sport attractif et se déroulant en pleine nature.

Les postes sont disposés dans le préau par les organisateurs de l'étape. Les élèves se familiarisent tout d'abord avec le système de chronométrage et de poinçonnage électronique puis s'entraînent à courir plusieurs petites boucles en individuel, en prévision du moment fort de la journée: une course individuelle avec qualification et finale.

Les meilleurs écoliers auront l'occasion de participer à la Coupe genevoise sCOOL-Cup qui se tiendra au mois d'octobre (8.10.2010) au Parc des Evaux.

Cette initiative répond au souhait de la Fédération suisse de course d'orientation de promouvoir ce sport en Suisse romande. Notre région deviendra en effet le pôle mondial de la course d'orientation durant les trois années à venir: les Championnats du Monde vétérans ont eu lieu cet été dans le canton de Neuchâtel, Genève accueillera au mois d'octobre la finale de la Coupe du Monde, la finale de la Coupe du Monde 2011 se tiendra à la Chaux-de-Fonds, et c'est à Lausanne que reviendra l'organisation des championnats du Monde 2012.

Pour toute autre information vous pouvez consulter le site [www.scool.ch](http://www.scool.ch) et <http://club-orienteer.web.cern.ch/club-orienteer/>